



Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

VOLUME 1 NUMÉRO 1

DÉCEMBRE 2001

Un nouveau mandat s'amorce

Bonjour à toutes et à tous !

Après quelques mois de relâche, voici le bulletin d'information du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) sous sa nouvelle forme ! Nous souhaitons, grâce à ce petit feuillet, vous tenir au courant des activités du CPJ et vous offrir une tribune si vous désirez présenter certaines réalisations de jeunes ou de groupes de jeunes.

Comme vous le verrez dans ce numéro, le Conseil a vu ses rangs renouvelés au cours de l'été. Les nouveaux membres vous seront présentés dans les pages qui suivent. Avec une nouvelle équipe sont venues de nouvelles priorités ; laissez-nous donc vous présenter les nouveaux dossiers sur lesquels le CPJ travaillera au cours des trois prochaines années, en plus des dossiers déjà existants :

- ❑ *L'école comme milieu de vie et comme point d'ancrage des programmes sociaux offerts aux jeunes ;*
- ❑ *La participation citoyenne des jeunes et leurs rapports avec les instruments de notre démocratie ;*
- ❑ *Un portrait des jeunes qui ont bénéficié des services de la Direction de la protection de la jeunesse ;*
- ❑ *Un état de situation de la prostitution chez les jeunes, tant masculine que féminine.*

Ce sont là les dossiers d'initiative qui seront menés par le Conseil. Il nous fera plaisir de discuter avec vous de ces dossiers ou d'autres travaux du CPJ. Pour ce faire, n'hésitez pas à nous contacter !

Au plaisir de vous rencontrer,

Patrick Lebel, président
Conseil permanent de la jeunesse
2001-2004



À lire

- 2 Une nouvelle équipe à la barre du CPJ
- 4 Le bulletin change de nom
Un budget sans saveur pour les jeunes!
Le déséquilibre fiscal vu par les jeunes
- 5 Oui au droit de vote des élèves!
- 6 Le CPJ « s'expose »
L'équipe s'agrandit !



Membres 2001 - 2004

Une nouvelle équipe à la barre du Conseil permanent de la jeunesse

Une toute nouvelle équipe a fait récemment son entrée au Conseil permanent de la jeunesse. Au cours des trois prochaines années, quinze membres, provenant de diverses régions du Québec et de différents milieux, dirigeront cet organisme ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie des jeunes et leur participation à la société québécoise. La nouvelle équipe est composée de personnes dynamiques et engagées, connaissant bien les problèmes actuels des jeunes et déterminées à défendre les intérêts et à faire entendre la voix des 15-30 ans auprès des élus et de la population en général.

Il est à signaler que le Conseil relève du ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport et son principal mandat est d'aviser le gouvernement du Québec sur toute question touchant la jeunesse. Il s'agit du seul organisme gouvernemental dirigé par et pour des jeunes. Le CPJ n'hésite cependant pas à critiquer le gouvernement lorsque celui-ci va à l'encontre des intérêts des jeunes.

Depuis sa création en 1987, le Conseil a effectué de nombreuses études et recherches qui ont mené à la publication de plus d'une soixantaine de documents sur des problématiques qui concernent les jeunes. Dans le cadre de ses travaux, l'organisme consultatif étaye ses analyses d'une série de recommandations et de prises de position. Les sujets sur lesquels le Conseil a interpellé le gouvernement sont diversifiés tels : le suicide, la délinquance, la pauvreté, l'exode des jeunes des régions, le décrochage scolaire, les clauses « orphelin », le rajeunissement de la fonction publique, l'éducation, l'aide sociale, la nécessité d'une politique jeunesse, la précarité d'emploi chez les jeunes.

Âgé de 25 ans, c'est l'ex-leader étudiant **Patrick Lebel** qui a été nommé à la présidence du Conseil pour le mandat 2001-2004. Originaire de La Tuque, en Mauricie, il a dirigé pendant trois ans la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), où il a entrepris un baccalauréat en physique. M. Lebel fut l'un des représentants des jeunes de la région de Montréal lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, en février 2000, et vice-président du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Il est secondé à l'exécutif par la vice-présidente **Geneviève Baril**, qui a été élue à ce poste par les membres. Native de Saint-Boniface-de-Shawinigan, également en Mauricie, la jeune femme de 22 ans, étudiante en science politique à l'UQAM, a notamment été présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et, à ce titre, a été invitée à participer au Sommet de la jeunesse. Elle fut jusqu'à tout récemment vice-présidente de la Société de gestion du Fonds jeunesse Québec.

LES AUTRES MEMBRES SONT :

Patrick Charrette-Dionne, 17 ans, des Laurentides (Mirabel), étudiant au Cégep de Saint-Jérôme. Il a été président du Conseil étudiant de la Polyvalente Saint-Jérôme et représentant des élèves au Conseil d'établissement;

Youri Chassin, 24 ans, étudiant en sciences politiques à l'Université de Montréal. Ex-président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et ancien vice-président aux affaires universitaires de la FEUQ. Il a également participé au Sommet de la jeunesse de février 2000;

François Fréchette, 29 ans, de l'Estrie (Sherbrooke), coordonnateur du Carrefour jeunesse-emploi Coaticook et président de la Commission jeunesse de l'Estrie;

Conel Tonatiu Garcia Ramirez, 20 ans, de Québec, étudiant en sciences humaines (profil international) au Cégep de Limoilou. Il s'est impliqué bénévolement auprès de la Relève jeunesse interculturelle, de l'Opération Enfant-Soleil, du Centre R.I.R.E. 2000, et lors de l'événement *Tissage et Métissage*, organisé par le Bureau de l'UNESCO, à Québec;

Patrick Kearney, 28 ans, des Laurentides (Deux-Montagnes), directeur des sports à Loisirs Laurentides et président du Forum jeunesse des Laurentides;

Marie-Élisabeth Lebrun, 24 ans, de la région de Québec (Beauport), est avocate et poursuit actuellement une maîtrise en droit international à l'Université Laval. Elle s'est beaucoup engagée dans la vie artistique, entre autres, comme membre et administratrice du Festival folklorique des enfants du monde de Beauport et de la troupe Danse Tradition de Beauport;

Claudie Lévesque, 26 ans, de la Côte-Nord (Baie-Comeau), avocate au sein de la firme Savard Nadeau Francoeur Dionne & Associés. En plus d'assumer la présidence du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Saguenay, elle est administratrice au CRD de la Côte-Nord et au Forum jeunesse de la Côte-Nord;

Sylvain Lévesque, 27 ans, de Québec, agent de développement au Carrefour jeunesse-emploi Montmorency et vice-président du Forum jeunesse de la région de Québec;

Dominic Mailloux, 25 ans, de la Montérégie (Sorel-Tracy), analyste en ressources humaines chez Bombardier Aéronautique à Dorval. Il est diplômé à la maîtrise en gestion

des ressources humaines à l'École des HEC;

Suzanne Moore, 28 ans, de l'Abitibi-Témiscamingue (La Sarre), agente de liaison au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC d'Abitibi-Ouest et chargée de cours au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

Marie-Eve Proulx, 25 ans, de l'Outaouais (Hull), agente responsable du dossier jeunesse au CRD de l'Outaouais et poursuit actuellement une maîtrise sur le développement local et régional à l'Université du Québec à Hull. Elle a siégé au Comité consultatif sur la politique jeunesse et participé à titre de jeune des régions au Sommet du Québec et de la jeunesse, en plus d'animer l'atelier régional précédant l'événement;

Lisa Roy, 24 ans, de Chaudière-Appalaches (Saint-Georges), coordonnatrice du programme Jeunes Stagiaires de Beauce à la Commission scolaire de la Beauce-Étchemin, et vice-présidente du Forum jeunesse Chaudière-Appalaches;

Félix Turgeon, 23 ans, de Montréal, a terminé l'École du Barreau du Québec. Il suit présentement un stage au Fonds international de Développement Agricole, en Italie (Rome).

De façon générale, les participants ont identifié deux causes majeures du déséquilibre fiscal : le partage de l'assiette fiscale et des responsabilités des ordres du gouvernement et le mécanisme de transfert aux provinces. Pour eux, une des conséquences du déséquilibre fiscal se fait sentir à la verticale, c'est-à-dire entre les gouvernement fédéral et les provinces, auquel s'ajoute un déséquilibre horizontal entre les provinces elles-mêmes et un déséquilibre intergénérationnel, dû à l'impact démographique de la population vieillissante sur le fardeau fiscal des jeunes. Ils n'ont pas manqué également de soulever l'intrusion grandissante du fédéral dans les champs de compétence provinciale.

Pour corriger le déséquilibre fiscal, les jeunes présents au Forum ont avancé plusieurs solutions concrètes telles que le rapatriement des points d'impôt, la révision du système de péréquation actuel, l'augmentation des paiements de transferts aux provinces, sans oublier la création d'un Fonds capitalisé ainsi que la révision des choix de la société québécoise. Enfin, si certains ont dit préférer une solution à une autre, d'autres ont prôné la mise en place de solutions mixtes.

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Oui au droit de vote des élèves!

Le 17 octobre dernier, le Conseil permanent de la jeunesse a comparu devant la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale pour réagir au projet de loi n° 35, Loi modifiant la loi sur l'instruction publique. Cette loi a été déposée en juin dernier par le ministre de l'Éducation, François Legault, afin de répondre à un des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse, libellé comme suit : « Que le droit de vote soit accordé aux jeunes au sein des conseils d'établissement selon des modalités à définir ».

Puisque aucun groupe n'a jamais remis en cause la légitimité du droit de vote des jeunes, les débats en commission parlementaire ont plutôt porté sur les modalités. Le projet de loi tel que présenté propose d'ajouter deux votes aux élèves et de laisser les parents et le personnel à égalité, avec un minimum de quatre votes chacun. Les positions défendues tant par les représentants des parents que par ceux des syndiqués sont similaires : chacune des parties veut bien que les élèves votent, mais exige de conserver la moitié des voix.

Le président du Conseil, Patrick Lebel, a vigoureusement dénoncé

ce corporatisme, tant des représentants des parents que celui du personnel scolaire.

On avait le sentiment que les gens pouvaient, c'est-à-dire qu'ils venaient ici dire : Oui, au niveau des principes, ce serait bien si les étudiants pouvaient voter, mais il n'y a aucune situation réelle qui va faire notre affaire. Donc, ça demeure au niveau des idées, du monde des idées, mais que ça ne pouvait pas atterrir, selon eux...

Au député qui lui rappelait les inquiétudes soulevées par le fait que les élèves auraient maintenant la « balance du pouvoir », le président a même suggéré de changer la perspective en accordant aux élèves le même nombre de représentants que les deux autres groupes, c'est-à-dire quatre sièges!

Le CPJ a donc proposé aux parlementaires de voir les choses autrement : l'octroi du droit de vote aux représentants des jeunes incitera peut-être les autres parties à sortir de leurs positions corporatistes, puisque chacun des trois groupes votants devra s'al-

lier avec un autre afin d'en arriver à un vote positif. Il s'agit donc d'une mesure favorisant la démocratie.

Mais surtout, il serait absolument aberrant qu'une question de modalité vienne encore une fois remettre en question un principe sur lequel tous s'entendent : les représentants des étudiants du deuxième cycle au secondaire doivent avoir une meilleure prise sur les décisions des conseils d'établissement. Ils ne doivent plus être considérés comme des clients, comme de simples spectateurs.

Mis sur pied à la suite des États généraux sur l'éducation de 1995-1996, les conseils d'établissement jouent un rôle important. Ils doivent définir le projet éducatif de l'école, ainsi qu'approuver la politique d'encadrement des élèves et les règles de conduite proposées par le directeur d'école. Les membres qui en font partie peuvent décider de certains aménagements à la grille horaire, des activités parascolaires offertes ou encore de l'adoption d'un code vestimentaire, pour ne citer que quelques exemples.

Le bulletin change de nom

Le Remue-méninges Express est mort. Vive Le Rouage! Dans un souci de mieux refléter sa nouvelle identification visuelle et son nouveau slogan, le Conseil permanent de la jeunesse a décidé de changer le nom de son bulletin d'information pour devenir **LE ROUAGE**. Publié à une fréquence régulière, il continuera de vous mettre à jour sur les dernières activités du Conseil et sur l'état d'avancement de certains dossiers pouvant toucher les jeunes du Québec. Si vous avez des suggestions, des commentaires ou si encore, vous êtes au courant d'initiatives jeunesse, n'hésitez pas à nous en faire part. On attend de vos nouvelles! Et gardez toujours à l'esprit que « *La jeunesse est un rouage essentiel à la société québécoise!* »

La rédaction

Un budget sans saveur pour les jeunes!

Le CPJ est amèrement déçu face à l'oubli des jeunes dans le budget 2002-2003 présenté par la ministre des Finances Pauline Marois, le 1^{er} novembre dernier. « Alors que le gouvernement du Parti québécois prétend agir maintenant pour assurer la sécurité économique et sociale des Québécois, il semble bien que cet effort se fasse sans prise en compte des jeunes de 15 à 30 ans », a souligné le président Patrick Lebel. Ce dernier a fustigé le gouvernement, qui, selon lui, n'a pas été en mesure de respecter son engagement pris au début de l'an 2000, à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse, d'associer les jeunes à l'évolution économique, politique et sociale du Québec.

Le Conseil s'est étonné que le budget Marois n'aborde pas le suivi à donner aux consensus issus du Sommet tel l'investissement de 1 milliard \$ promis en éducation. Rien

non plus sur l'insertion de 50 000 jeunes au marché du travail avant 2003, le soutien aux jeunes entrepreneurs, le rajeunissement de la fonction publique, une politique gouvernementale d'achat préférentiel auprès des entreprises d'économie sociale, ni sur la création d'une caisse québécoise d'assurance-parentale et l'abolition de la pénalité pour partage de logement pour les prestataires d'aide sociale. Qu'advient-il du Plan d'action jeunesse? Doit-on s'attendre à ce que la Politique jeunesse soit tablettée?

Patrick Lebel estime que les jeunes auraient dû être au centre de cet exercice budgétaire. Un rendez-vous manqué, selon lui. « Puisqu'on dit que la jeunesse est au cœur du Québec, n'aurait-il pas été temps de concrétiser, en argent comptant, les engagements pris envers les jeunes au début de l'année 2000? ».

Le déséquilibre fiscal vu par les jeunes



Au début de l'automne, le CPJ a réuni une quarantaine de jeunes et représentants d'organismes jeunesse du Québec dans le but de partager leurs points de vue sur les causes, les conséquences et les solutions à envisager au problème du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. Une synthèse des propos recueillis a été produite et déposée à la Commission du déséquilibre fiscal.

« Ce Forum de discussion a été très stimulant et enrichissant, dans la mesure où il a permis aux jeunes de discuter et d'échanger sur un enjeu de taille qui aura des répercussions importantes, non seulement pour notre génération mais aussi pour celles à venir. Certains des organismes présents, dont la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJ-PQ) et Force jeunesse, en ont profité pour présenter les principales positions de leur organisation », a expliqué le président du CPJ, Patrick Lebel.

Le CPJ « s'expose »



À la fin du mois d'octobre, le Conseil a profité de la tenue de deux événements majeurs pour accroître sa visibilité. Étrennant son tout nouveau kiosque, le CPJ a d'abord participé au 7^e Salon Éducation Emploi, placé sous le thème *Un futur à construire*, lequel regroupait 150 exposants représentant des établissements d'enseignement, des organismes d'aide à l'emploi et des spécialistes du marché du travail. Quelque 12 000 visiteurs ont envahi le Centre de foires de Québec (ExpoCité) pendant les quatre jours qu'a duré le Salon.

Puis les 29 et 30 octobre, le CPJ s'est de nouveau « exposé », cette fois à l'hôtel Loews Le Concorde, en marge du Colloque de formation 2001 du Réseau des Carrefours Jeunesse-emploi du Québec. Venu de partout au Québec, environ 600 intervenants et intervenantes du réseau qui travaillent à accompagner les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle, étaient sur place.

L'équipe s'agrandit !

L'équipe du CPJ s'est agrandie avec l'arrivée de deux nouveaux agents de recherche, **Sonia Morin**, une nouvelle recrue qui intègre la fonction publique québécoise, et **Bernard Marier**, qui œuvre depuis plusieurs années au sein de l'appareil gouvernemental. Un beau mélange d'expérience et de sang neuf en perspective!

Conseil permanent
de la jeunesse

Québec 

12, rue Ste-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

T 418 644.9595

1 800 363.1049

F 418 646.0798

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca

www.cpj.gouv.qc.ca

Dépôt légal 2002

Les membres et l'équipe du
Conseil permanent de la jeunesse vous souhaitent
de joyeuses Fêtes.

Profitez de cette période de repos et
de réjouissances dans
la joie, la paix et l'amour.

